



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU FINISTERE

ALERTE METEOROLOGIQUE de niveau **JAUNE** en cours vent violent et orage

Passage en vigilance Vague Submersion Marine

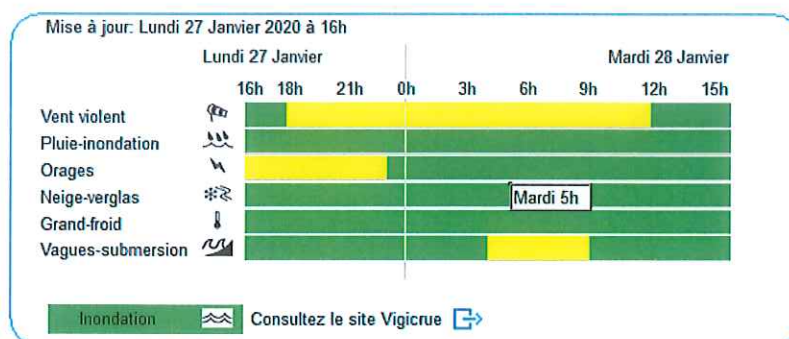
DESTINATAIRES : cf listings GALA submersion marine mairies + GALA « ALERTE METEO services + opérateurs + sécurité civile » :

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises :

- par METEO-France

Les horaires des périodes à risque sont synthétisées dans les bulletins météo .

29 - FINISTERE



En complément de la vigilance Jaune de ce matin

EVOLUTION + CONSEQUENCES POSSIBLES + CONSEILS DE COMPORTEMENT :
Cf le bulletin de Météo France (horaires des périodes à risques par phénomène)

Phénomène VAGUES SUBMERSION MARINE

PERIODE A RISQUE : Pleine mer du mardi 28 janvier 2020 (coeff 80 à Brest) 07h02

SECTEURS exposés : principalement Ouest Finistère

Hauteur des vagues : 6 à 7 m au large des côtes

SURCOTE PREVUE : 20 à 25 cm

Horaires des pleines mers : consulter les horaires pour votre commune

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires :

- ✓ Prendre toutes mesures de prévention des risques :
 - Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
 - Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
 - D'alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
 - d'interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.
 - Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
 - Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ✓ De consulter, régulièrement pour plus d'informations, les sites internet ci-dessous.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- ✓ De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :
 - METEO : www.meteofrance.com
 - sur les vagues (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer)
 - ainsi que les conditions de circulation : sur www.bison-fute.gouv.fr (notamment pour RN 12, 164 et 165) et <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ✓ De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 27 janvier 2020 à 16h 20

Pour le Préfet
Le chef du service interministériel de défense et de
protection civile

Vincent QUERE